

J'ACCÈDE À MON COMPTE TELEPAC

www.telepac.agriculture.gouv.fr

1 Vous disposez déjà d'un compte TéléPAC

● Tapez votre N° PACAGE et votre mot de passe (que vous avez personnellement créé lors d'une précédente télédéclaration)

● puis «connexion»



Commencez votre télédéclaration

2 Cela ne fonctionne pas ou vous ne disposez pas d'un compte TéléPAC

● vous devez créer ou recréer un compte en cliquant sur



● renseigner les champs suivants

les 3 derniers chiffres de votre compte bancaire+clef RIB

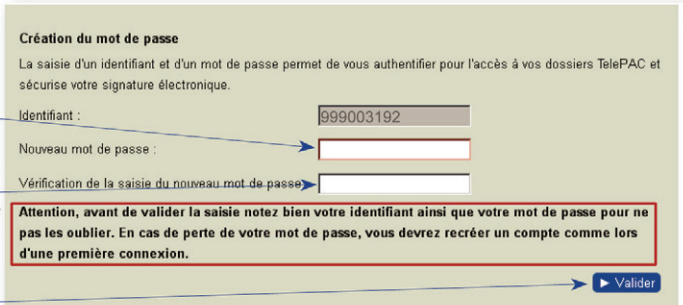
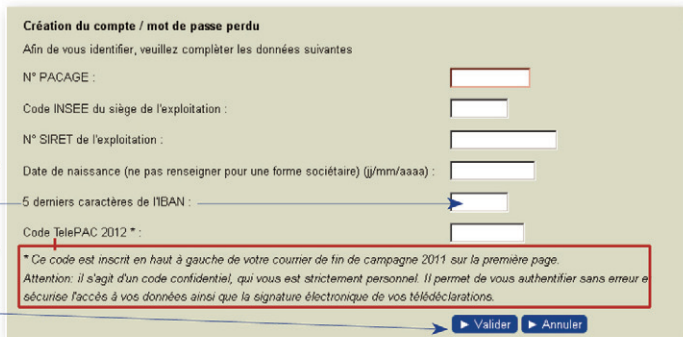
puis «valider»

● Création d'un mot de passe

• Créez votre mot de passe personnel (6 caractères minimum)

• puis ressaisissez votre mot de passe pour le confirmer

● puis «valider»



Votre compte TelePAC est maintenant créé, Commencez votre télédéclaration

